

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 9 mai 2022 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire, Deny Lépine, mesdames les conseillères Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Francis Marcotte et Denis Piché, tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Émilie Garneau était absente

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2022-05-65

Ordre du jour.

Il est proposé par Mme Julie Quintin
Et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2022-05-66

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022 soit adopté tel que lu et déposé.

2022-05-67

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2022

Il est proposé par M. Denis Piché
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2022 soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil.

Dépôt du rapport d'audit de conformité sur la procédure d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations

Le rapport d'audit de conformité par la Commission municipale sur la procédure d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation est déposé.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 du Centre de services scolaire de Portneuf

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 du Centre de services scolaire de Portneuf est soumis au conseil municipal pour fin de consultation. Le conseil municipal n'ayant pas de commentaire ou préoccupation particulière, un avis à cet effet sera transmis au Centre de services scolaire de Portneuf.

2022-05-68

Contribution financière – Fête de la pêche 2022

Il est proposé par M. Denis Piché
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 500 \$ à l'organisme
Chapecamp à l'occasion de la fête de la pêche 2022.

**Avis de motion du règlement numéro URB-01.04 modifiant le plan
d'urbanisme numéro URB-01 afin de revoir la délimitation des
affectations dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chute;**

Avis de motion est donné par M. Francis Marcotte, conseiller au siège
numéro 3, que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le
règlement numéro URB-01.04 modifiant le plan d'urbanisme numéro
URB-01 afin de revoir la délimitation des affectations dans les secteurs
des rues Marie-Désy et des Chute sera adopté.

2022-05-69

**Adoption du projet de règlement numéro URB-01.04 modifiant le plan
d'urbanisme numéro URB-01 afin de revoir la délimitation des
affectations dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chute;**

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que le projet de règlement numéro URB-01.04 modifiant le plan
d'urbanisme numéro URB-01 afin de revoir la délimitation des affectations
dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chute soit adopté tel que
déposé.

**Avis de motion du règlement numéro URB-05.13 modifiant le
règlement de zonage numéro URB-05 afin de modifier le plan de
zonage dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chutes;**

Avis de motion est donné par Mme Julie Quintin, conseillère au siège
numéro 5, que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le
règlement numéro URB-05.13 modifiant le règlement de zonage numéro
URB-05 afin de modifier le plan de zonage dans les secteurs des rues
Marie-Désy et des Chutes sera adopté.

2022-05-70

**Adoption du premier projet de règlement numéro URB-05.13
modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin de modifier le
plan de zonage dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chutes;**

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que le premier projet de règlement numéro URB-05.13 modifiant le
règlement de zonage numéro URB-05 afin de modifier le plan de zonage
dans les secteurs des rues Marie-Désy et des Chutes soit adopté tel que
déposé.

2022-05-71

**Autorisation de signature – Nouvelle entente avec Algonquin Power
(Canada) Holdings Inc.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que M. Deny Lépine, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la
municipalité de Saint-Alban, l'entente avec Algonquin Power (canada)
Holdings Inc. concernant l'utilisation du lot 4 615 189 du cadastre du
Québec.

2022-05-72

Autorisation de signature – Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération

Il est proposé par M. Denis Piché
et unanimement résolu :

Que M. Deny Lépine, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban, l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 9 mai 2022, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 2 658 296.05 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2022-05-73

Comptes à payer – Avril 2022

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
GIRARD, ALEX	9987	123.50 \$
AGI INC.	9988	73.32 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	9989	91.98 \$
BOIVIN GAUVIN	9990	170.16 \$
CENTRE MECANIQUE AGH	9991	28.97 \$
COMBEC	9992	436.91 \$
CONSTRUCTION PAVAGE PORTNEUF	9993	918.03 \$
CORBO (TENTE)	9994	1 350.96 \$
RESEAU BIBLIO	9995	6 485.10 \$
LES ENTREPRISES FRANCOIS MICHEL	9996	94.26 \$
G.D.G. ENVIRONNEMENT	9997	1 834.86 \$
EQUIPEMENT ACMAT	9998	247.14 \$
EQUIPEMENT DE FERME C. LESAGE	9999	47.31 \$
FONDS BIENS ET SERVICE	10000	60.55 \$
GARAGE MECANIQUE M M INC.	10001	447.62 \$
GARAGE REAL DOUVILLE	10002	89.68 \$
GDX (PETITE IMPRIMANTE)	10003	1 062.37 \$
GOULET, ALAIN	10004	58.02 \$
GROUPE CLR	10005	274.79 \$
HAMELIN, JEAN (DEPLAC. FORMATION)	10006	148.05 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	10007	469.08 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	10008	480.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	10009	801.96 \$
LEPINE, DENY	10010	185.06 \$
LETTREGE GRAPH&CIE	10011	344.93 \$
LA LIBRAIRIE DONNACONA	10012	781.72 \$
ALIMENTATION DUSABLON	10013	84.83 \$
MARQUIS, CARMEN	10014	12.94 \$
MATERIAUX AUDET	10015	4 107.18 \$
MESSAGERIE WISEMAN	10016	70.36 \$
MEUNERIE DYNAMIX	10017	158.60 \$
MIEL&CO SENS	10018	160.51 \$

PERRON, MARIO	10019	100.00 \$
PHIL ENTREPRISES	10020	201.21 \$
PUROLATOR COURIER	10021	6.35 \$
SERVICES MATREC	10022	678.34 \$
SIGNOPLUS	10023	2 318.77 \$
SPORTS PLUS ST-CASIMIR	10024	505.57 \$
STANTEC	10025	1 372.80 \$
STYLE, DECOR ET TENDANCE	10026	97.72 \$
TREMBLAY BOIS AVOCATS	10027	3 175.63 \$
XEROS	10028	33.48 \$
	DAS Prov.	7 884.61 \$
	DAS Fed.	3 155.04 \$
	Télu	1 156.99 \$
	Hydro Québec	10 452.05 \$
	Eko	1 197.90 \$
	Visa	882.51 \$
	ADT	71.27 \$
	REER	2 476.84 \$
	MRC Portneuf	32 774.33 \$
	Salaire	22 445.58 \$
	TOTAL:	112 687.74 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2022-04-62

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h40

Deny Lépine,
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »